

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 06 juillet 2022 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Modification des Statuts du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques.
2. Décision Modificative n°1 – Budget Principal.
3. Création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME).
4. Avenant n° 1 du marché 2022-01 « Aménagement du Parc de la Mairie ».
5. Création d'un emploi en contrat à durée déterminée à non temps complet.
6. Autorisation du recrutement d'agents contractuels pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel momentanément indisponible.
7. Règlementation des concessions de cavurnes du cimetière communal de Buros.
8. Création d'un jardin du souvenir.
9. Détermination des taux de promotion pour avancement de grade.
10. Création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe (dans le cadre d'un avancement de grade).

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

